

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 22 janvier 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 22 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 janvier 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination20, rue Bréa, Paris

Description

RésuméSur la réalisation de gravures sur bois d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire exécutées d'après photographies. Godin renvoie à Furcy des épreuves de gravure sur bois de cuisinières et de cheminées à propos desquelles il fait des observations. Il presse Furcy de lui envoyer les bois gravés corrigés pour poursuivre l'impression de l'album.

Mots-clés

[Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Imprimerie](#), [Photographie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (426r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

425.

433

Genève le 22 Janvier 1763

426

Monsieur Farcy

Je vous retourne les deux gravures de
cuisiniers dont je vous prie de m'envoyer les
bois par la poste car le travail de mes
impressions est arrêté faute de ces deux
gravures je ne puis en conséquence faire
cliquer maintenant car je ne puis attendre
plus longtemps après eux

— dans l'une des cheminées des deux dessins
deux bois que je vous retourne j'ai fait
remarquer qu'il doit y avoir un feu de bois
représenté à l'intérieur par conséquent il doit
des bûches qui doivent être dans le foyer
— dans les trois chaudières j'ai placé à gauche
sur le bois doit être représenté il est trop petit il
doit être au moins aussi gros que celui du
milieu

— j'espère mon travail je vous en serai obligé
— je tiens de réfléchir que si le cahier pour l'acte
mitre envoyé par la poste pour lundi prochain
je serais encore en doute d'attendre mais surtout
il ne faut pas différer davantage et si c'est possible
de m'envoyer les deux bois avant les autres il
faudrait le faire

agréz je vous prie mes vœux

Genève